

# SAINTE- ANTONIN en bref

Bulletin mensuel | VOLUME 37 | Numéro 07 | Juillet 2025

Bonjour à tous,

## **Le dossier école ...**

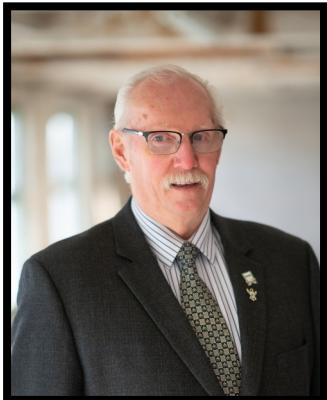
Afin de démontrer que notre belle ville est toujours en pleine croissance, nous avons besoin de chiffres concrets pour appuyer notre demande d'une nouvelle école.

Nous savons que l'école actuelle fait face à un important manque d'espace, des modules temporaires ont été installés pour pallier le manque d'espace.

C'est pourquoi nous aimerions connaître le nombre de naissances enregistrées en 2023 et 2024. Ces données nous permettront de montrer que la croissance est bien réelle et qu'il est temps de penser sérieusement à l'avenir de notre relève... et à leur bien-être, évidemment ! Il est important que toutes les naissances soient déclarées au plus tard en août 2025, soit en communiquant directement avec le bureau municipal, auprès de Karine Vincent directrice du développement et des relations avec le milieu au 418-862-1056 poste 218 ou à [developpement@st-antonin.ca](mailto:developpement@st-antonin.ca).

Si vous connaissez une personne dont l'enfant est né au cours de cette période, nous vous prions de l'encourager à faire cette déclaration. Votre collaboration est essentielle pour assurer un avenir scolaire adéquat à nos jeunes citoyens.

Par ailleurs, veuillez noter qu'un compte rendu du contrat de déneigement octroyé à Bourgouin Dickner en 2022 est disponible à l'intérieur de bulletin municipal pour consultation.



**BONNES VACANCES ESTIVALES !**  
Prenez le temps de vous retrouver en famille et amis. Ce sont des moments précieux.



**Michel Nadeau, maire**

Voici un tableau des cartes réelles à la ville sur le contrat fixe sans augmentation donné à la compagnie Bourgouin et Dickner à l'automne 2022 pour une période de 5 ans.

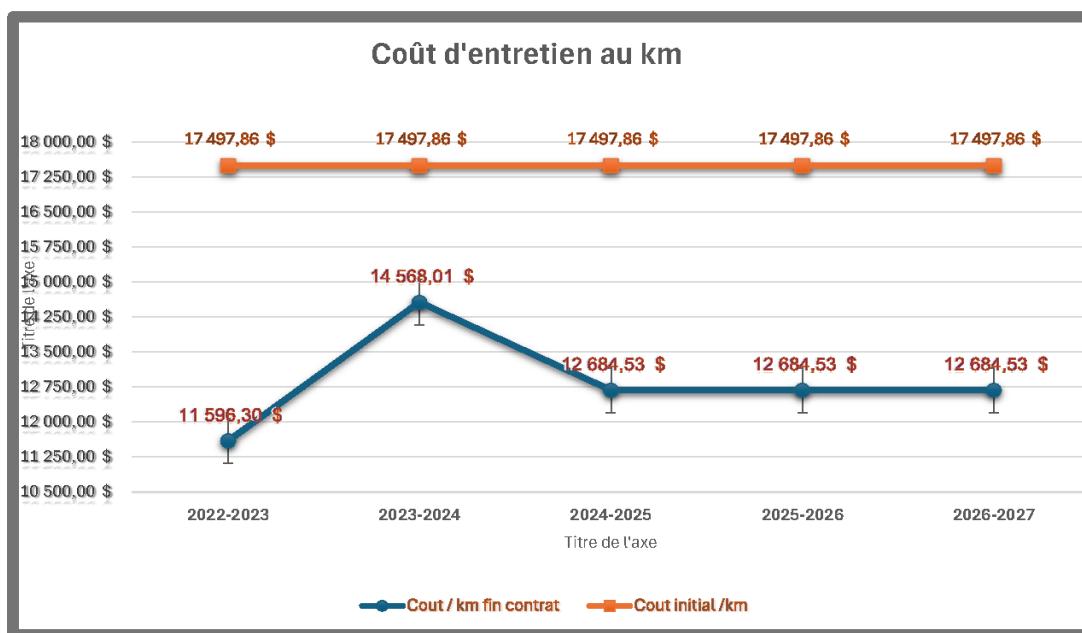
Après trois années, vous allez pouvoir constater les coûts réels et une vision des deux autres années restantes. Cela est un avantage pour notre ville.

Après prise en compte des sommes perçues à titre de compensation pour l'entretien du contrat de déneigement, vous constaterez que le coût réel pour la Ville s'élève à 12 843,58 \$ CAD.

#### **ANALYSE FINANCIÈRE DES COÛTS DE DÉNEIGEMENT - CONTRAT EBD**

| Km à entretenir |        |        |          |                |                  |
|-----------------|--------|--------|----------|----------------|------------------|
| Saison          | Roches | autres | km total | Montant annuel | Coût initial /km |
| 2022-2023       | 14,1   | 9,792  | 23,892   | 418 058,80 \$  | 17 497,86 \$     |
| 2023-2024       | 14,1   | 9,792  | 23,892   | 418 058,80 \$  | 17 497,86 \$     |
| 2024-2025       | 14,1   | 9,792  | 23,892   | 418 058,80 \$  | 17 497,86 \$     |
| 2025-2026       | 14,1   | 9,792  | 23,892   | 418 058,80 \$  | 17 497,86 \$     |
| 2026-2027       | 14,1   | 9,792  | 23,892   | 418 058,80 \$  | 17 497,86 \$     |

| Montant annuel contrat original |                 |                  |                 |                                 |                                 |
|---------------------------------|-----------------|------------------|-----------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Saison                          | Km à entretenir | Contrat original | Contrat ajusté  | Coût / km fin contrat           | Coût initial / km               |
| 2022-2023                       | 23,892          | 418 058,80 \$    | 277 058,80 \$   | 11 596,30 \$                    | 17 497,86 \$                    |
| 2023-2024                       | 23,892          | 418 058,80 \$    | 348 058,80 \$   | 14 568,01 \$                    | 17 497,86 \$                    |
| 2024-2025                       | 23,892          | 418 058,80 \$    | 303 058,80 \$   | 12 684,53 \$                    | 17 497,86 \$                    |
| 2025-2026                       | 23,892          | 418 058,80 \$    | 303 058,80 \$   | 12 684,53 \$                    | 17 497,86 \$                    |
| 2026-2027                       | 23,892          | 418 058,80 \$    | 303 058,80 \$   | 12 684,53 \$                    | 17 497,86 \$                    |
|                                 |                 | 2 090 294,00 \$  | 1 534 294,00 \$ | Cout moyen / km<br>12 843,58 \$ | Cout moyen / km<br>17 497,86 \$ |
|                                 |                 |                  |                 |                                 | 4 654,28 \$                     |





## CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

Inscrис-toi tout l'été pour participer au Club de lecture d'été TD et courir la chance de gagner de beaux prix à la fin du mois d'août.

*Chaque livre que tu as lu te donne droit à un coupon dans la boîte de tirage; plus tu lis, plus de chances de gagner!*

Bon voyage autour du monde!  
Jusqu'à 12 ans.

Congés fériés et vacances d'été à votre biblio (fermée)

JUIN ET  
JUILLET  
2025

MARDI  
**24**  
JUIN

Congé férié  
Fêtons notre Québec!



SAMEDI  
**28**  
JUIN

Festival Country  
Biblio non accessible

MARDI  
**1**  
JUILLET

Congé férié  
Fêtons notre Canada!

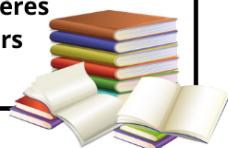


Vacances annuelles

## Livres à vendre à petits prix en tout temps

Nous en avons pour tous les goûts, romans adultes et jeunesse, séries québécoises, livres pour enfants, documentaires sur l'histoire, la géographie, la psychologie, les biographies, les voitures, etc.

Venez fouiller dans nos étagères et découvrir des petits trésors  
Pas cher, pas cher!



Bon été!

NOUS SOMMES  
*Ouvert*



### HORAIRE RÉGULIER

|          |                       |
|----------|-----------------------|
| LUNDI    | FERMÉ                 |
| MARDI    | 13H À 20H30           |
| MERCREDI | 13H À 17H             |
| JEUDI    | 13H À 17H 19H À 20H30 |
| VENDREDI | 9H À 12H00            |
| SAMEDI   | 8H À 12H00            |
| DIMANCHE | FERMÉ                 |





Du plaisir pour les enfants  
dans les bibliothèques  
publiques du Canada

# Viens à ta bibliothèque pour t'inscrire au Club de lecture TD 2025

## UN ÉTÉ AUTOUR DU MONDE

Tu peux t'inscrire tout l'été!

Pour les 12 ans et moins



## La critique de livres de Myriam



Les vacances d'été sont enfin arrivées. Vous allez chercher LE livre à lire. Parfois, on a envie de s'évader loin, parfois d'un roman policier, parfois de lire sans se poser de questions.

Voici ce que je vous propose, de la lecture légère qui vous fera sourire, profitez-en pour vous faire un mojito avec l'écrivaine **Cynthia Maréchal**.

Elle a écrit une série de livres indépendants les uns des autres qui ont pour titre :

**Maudit... Saint-Valentin, voyage de noces, voisins.** Dans chaque livre, il y a 3 histoires différentes avec des personnages qui finissent par se croiser. Ça se lit très facilement, les personnages sont drôles et attachants.

Je n'ai pas la solution miracle pour trouver VOTRE livre de l'été. Cependant, laissez-vous porter par les couvertures des livres. Faites comme moi, ne lisez pas la quatrième de couverture (le derrière du livre). Vous allez découvrir pleins de nouveaux styles, de nouveaux auteurs auxquels vous n'auriez pas osé laisser une chance. C'est fait pour ça l'été, on ne mange pas toujours la même crème molle.

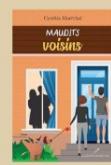
Suggestions:

**Rose à l'île**, Michel Rabagliati, La Pastèque

**Voyage désorganisé**, Mélanie Cousineau, Les Éditeurs Réunis

**La porteuse de lettres**, Francesca Giannonne, Édition Albin Michel

Myriam



Les frigos ne prennent pas de vacances. Cet été, fais vibrer ton frigo avec de la fraîcheur à l'infini.

Mets-en!

## LES FRIGOS PARTAGÉS

À Saint-Antonin, transformons l'abondance en solidarité:

Vous commencé à récolter de votre jardin?

Partagé avec votre communauté grâce aux frigos partagés

2 adresses à votre disposition:

Centre communautaire Michel-Desrosiers  
712 Chemin Rivière-Verte

Épicerie du village  
309 rue principale



Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup  
NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT



Le CLUB DES 50 ANS ET +  
de Saint-Antonin

Activités à venir:  
Soirée dansante 6 septembre 2025 /  
Gala folklorique dimanche 28 septembre 2025

- Pour notre événement de mai, la gagnante du bouquet de fleurs pour la fête des mères est **Madame Lise Dubé**.
- Lors de notre souper de juin, **Monsieur Ghislain Dickner** a reçu un ensemble de nettoyage pour voiture gracieuseté de **Nettoyage Multi-Pro**.
- Tirage de prix de présence: **Madame Denise Bérubé et Monsieur Mario Gagnon** ont été les heureux gagnants de deux billets chacun pour le festival country.
- **Nous tenons à remercier infiniment les commanditaires pour ces prix .**
- Merci beaucoup à tout ceux et elles qui viennent se divertir à nos soirées.
- Notre local du 259 rue principale est ouvert tous les mercredis pour la pétanque ou les cartes en cas de pluie. *Bienvenue à tous!*

On vous souhaite un bel été ensoleillé!



Hélène Beaulieu, secrétaire trésorière du Club



Tous les  
*mercredis*  
été 2025

En cas de **pluie** il y aura des activités de jeux de société **au local**  
→ 259 rue Principale

**Pour information :**  
**Noelline Saïndon au 581-337-1567**



## Il vous reste des graines de semences?

Votre bibliothèque, en collaboration avec la corporation de développement et le jardin communautaire accepte les dons de vos petits sachets de graines non utilisés pour éviter le gaspillage et les utilisera dans le jardin communautaire pour distribution dans le frigo partagé quand le tout aura poussé.

Évitons le gaspillage alimentaire!



## Cercle de Fermière de St-Antonin

Vous êtes passionnée par les arts textiles?

Vous aimeriez apprendre à tricoter? À crocheter?  
À faire du métier à tisser? Vous aimez travailler  
avec vos mains mais croyez que vous ne serez  
pas capable de le faire vous-même?

Venez nous rencontrer à nos soirées Tricot-Jasette, nous sommes jeunes, dynamiques et avons beaucoup de plaisir à travailler ensemble.  
Nous vous aiderons à faire ce dont vous rêvez.

Une seule soirée et vous reviendrez!

Contactez-nous au 418-605-3532  
ou venez nous rejoindre au sous-sol du Centre Réjean Malenfant au 305 rue Principal (entrée sur la rue du Couvent)

Tous les mercredi 19h

Frais de 5\$ la soirée



Le crochet de Plume



Isama  
07 août 2024 6 h 46 p.m.

# **Manoir Saint-Antonin**

16, route de l'Église, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
418 605-1829 poste 100 | manoir.st-antonin@videotron.ca



Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 1/2 et 4 1/2) pour personnes autonomes ou personnes en légère perte d'autonomie.

Vous voulez profiter d'un appartement moderne ?  
Venez nous visiter !

Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité en toute sécurité, avec services.

**Pour information et réservation, vous pouvez contacter :**  
Gaétan Michaud au **418-868-4768** ou Louise L. Nadeau au **418-867-1561**.

## **OFFRE D'EMPLOI**

### **Cuisinier**

(poste permanent de 30 h/semaine) :  
Préparer deux repas par jour et collations selon les menus préétablis;  
Préparer les assiettes pour le service aux tables selon les particularités des résidents;  
S'assurer de la propreté et la salubrité des espaces de travail;  
Travailler en collaboration avec les préposés au service aux tables;  
Faire commandes des denrées alimentaires.

### **Contactez-nous:**

**Louise L Nadeau, relations humaines**  
**418-605-1829 poste 100**  
**Faire parvenir votre c.v.:**  
**[manoir.st-antonin@videotron.ca](mailto:manoir.st-antonin@videotron.ca)**



# **Vous accompagner dans la gestion de votre santé**

## **Services en succursale**

- Livraison gratuite
- Conseil pharmacien, en présence ou par téléphone, 7 jours sur 7
- Prolongation de vos ordonnances
- Service de pilulier
- Suivi rigoureux par l'équipe lors de la date prévue de votre renouvellement
- Service de renouvellement en ligne

## **Service infirmière**

- Prise de sang
- Vente de bas support médicaux (prise de mesure gratuite)
- Vente d'accessoires de stomie et de machine pour apnée du sommeil
- Vaccination voyage
- Vente et location d'aide à la marche
- Lavage d'oreilles

**Didier Rioux et  
Karine Larochelle**  
**Pharmaciens-propriétaires**  
affiliés à 

78A, rue Principale  
Saint-Antonin • 418 605-1545

\* Certaines conditions s'appliquent.



**Les pharmaciens sont les seuls responsables  
de l'exercice de la pharmacie.**

# RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin.

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 9 JUIN 2025

### **APPROBATION DES DÉBROUSÉS DU MOIS DE JUIN 2025**

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés:

- Du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2025 au montant de 365 092,90 \$;

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats de paiements automatiques;

- Du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2025 au montant de 364 833,72 \$ ;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de la Ville de Saint-Antonin autorise le paiement des comptes pour le mois de mai 2025 au montant de 729 926,62 \$.

### **DIRECTION GÉNÉRALE**

#### **AUTORISATION DE PAIEMENT ARCHITECTURE DANIEL DUMONT**

**QUE** la Ville de Saint-Antonin a reçu une facture de la compagnie Architecture Daniel Dumont concernant les honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis pour l'agrandissement des bureaux municipaux de l'hôtel de ville;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro 22 077-3 au montant de dix-sept mille cinq cent trente-cinq dollars (17 535,00 \$) plus les taxes applicables à la compagnie Architecture Daniel Dumont.

#### **AUTORISATION DE PAIEMENT SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

**QUE** la Ville de Saint-Antonin est desservie par la Sûreté du Québec et que la somme payable pour ses services pour l'année 2025 est de 484 866 \$;

**QUE** le premier paiement est dû au plus tard le 30 juin 2025;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de 242 433 \$ au ministre des Finances (MSP, direction de l'organisation policière).

#### **AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURES DE RAYMOND CHABOT GRANT THORTON**

**QUE** la Ville de Saint-Antonin a reçu, en mai, 2 factures de la compagnie Raymond Chabot Grant Thornton concernant l'audit 2024 en cours;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement des factures pour les travaux progressifs en cours pour la mission d'audit 2024 respectivement au montant de 17 325 \$ et de 15 750 \$ plus les taxes applicables, à la compagnie Raymond Chabot Grant Thornton.

#### **REMBOURSEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS AUDIT DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ANTONIN**

**QUE** les normes comptables imposent à l'auditeur indépendant de la Ville de faire l'audit des états financiers de tous les organismes liés à une municipalité locale;

**QUE** la Ville de Saint-Antonin désire fournir un appui financier à la Corporation de développement de Saint-Antonin;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le versement d'une contribution financière de 7 847,04 \$ à la Corporation de développement de Saint-Antonin en remboursement des factures pour la préparation de leurs états financiers 2024 afin de les soutenir financièrement.

#### **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT, DU 10 JUIN AU 3 OCTOBRE 2025**

**QUE** la Ville de Saint-Antonin désire donner une chance à chacun de ces élus afin d'être nommé maire suppléant en alternance;

**QU'IL** y a lieu de nommer le prochain maire suppléant, pour la période du 10 juin aux prochaines élections générales de l'automne 2025 ;



**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Monsieur Alain Castonguay à titre de maire suppléant pour la période du 10 juin 2025 aux prochaines élections prévues à l'automne 2025, le tout conformément à l'article 56 de la Loi sur les cités et villes; Le maire suppléant, Monsieur Alain Castonguay, a les mêmes droits et pouvoirs que le maire pour siéger sur le Conseil de la MRC de Rivière-du-Loup et, à signer les chèques et autres documents en l'absence du maire, Monsieur Michel Nadeau.

#### **RÉCLAMATIONS BRIS LORS DU DÉNEIGEMENT 2024-2025**

**QUE** des bris ont été occasionnés aux installations de quelques contribuables lors du déneigement des rues de la ville;

**QUE** les bris ont été constatés et que des ententes ont eu lieu avec ces contribuables;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le remboursement d'un montant de 317,30 \$ au client numéro 602 et un montant de 800 \$ au client numéro 982 suite aux dommages causés lors du déneigement.

#### **INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**

**QUE** le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) se tiendra à Québec du 25 au 27 septembre 2025;

**QUE** qu'il y a plusieurs conférences et ateliers intéressants en plus du salon d'expositions des fournisseurs municipaux du Québec;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'inscription du maire, Monsieur Michel Nadeau, du maire suppléant, Monsieur Alain Castonguay, et de Monsieur Carlo Brousseau, directeur général adjoint et directeur des Travaux Publics, au congrès de la FQM qui se tiendra en septembre prochain, au coût de 999 \$ plus taxes chacun, avant le 5 juillet 2025. Les frais reliés à ce congrès seront à la charge de la ville.

#### **RÈGLEMENTS**

##### **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU « RÈGLEMENT 915-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 911-25 RELATIF À LA TARIFICATION DES LOCAUX »**

Le conseiller, Monsieur Jean-Roch Boucher, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement 911-25 sera adopté. Ce règlement aura pour objet de modifier le montant de location de la salle A du Centre Réjean-Malenfant pour les organismes sans but lucratif locaux du règlement 911-25 relatif à la tarification des locaux de la ville de Saint-Antonin.

Il dépose le projet de règlement.

Le projet de règlement numéro 915-25 sera disponible, dans les prochains jours, sur le site Internet de la Ville, dans la section Projet de règlement, et à l'hôtel de ville.

##### **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU « RÈGLEMENT 916-25 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 727-15 »**

Le conseiller, Monsieur Dominique Dupont, donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté pour adoption, le règlement 916-25 ayant pour objet d'abroger le « Règlement numéro 727-15 fixant un délai de grâce pour les institutions financières, la possibilité d'avoir une entente de paiement automatique en cas d'absence lors d'une date de paiement et l'annulation ou le report d'un solde de 5.00 \$ et moins pour tous les propriétaires », adopté en juillet 2015.

Il dépose le projet de règlement.

Le projet de règlement numéro 916-25 sera disponible, dans les prochains jours, sur le site Internet de la Ville, dans la section Projet de règlement, et à l'hôtel de ville.

##### **ADOPTION DU SECOND PROJET DU « RÈGLEMENT 912-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 311 »**

**QUE** le règlement de zonage numéro 311 de la Ville de Saint-Antonin est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1992;

**QUE** la Ville peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, modifier son règlement de zonage numéro 311;

**QUE** la Ville désire ajouter la possibilité de réaliser des projets intégrés;

**QU'IL** est opportun de prévoir des normes pour des projets intégrés résidentiel, commercial et mixte;

**QU'IL** est approprié de permettre les projets intégrés à l'intérieur du périmètre urbain;

**QU'UN** avis de motion et une présentation du projet ont été donnés à la séance ordinaire du Conseil du lundi 12 mai 2025 par le conseiller, Monsieur Dominique Dupont;

**QU'UN** premier projet du règlement a été adopté à la séance ordinaire du Conseil du lundi 12 mai 2025;



QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;  
QU'UN avis public a été publié sur le site Internet de la ville le 21 mai 2025 pour une assemblée de consultation publique le 2 juin 2025 à 18 h;

QU'UNE assemblée de consultation s'est tenue le 2 juin 2025 à 18 h et qu'aucun citoyen ne s'est opposé au projet;  
QU'UNE copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant la séance, au bureau de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la ville;

QUE l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le Conseil adopte, avec ou sans changement, un second projet de règlement;

QU'UNE copie du présent règlement a été remise à tous les membres du Conseil dans les délais prescrits, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

**IL EST RÉSOLU** QUE le second projet du « Règlement numéro 912-25 modifiant le règlement de zonage numéro 311 » soit adopté.

## **TRAVAUX PUBLICS**

### **AUTORISATION DE PAIEMENT PERMALIGNE INC**

QUE la Ville de Saint-Antonin a octroyé le contrat de marquage de la chaussée à Permaligne inc. pour les années 2025, 2026 et 2027 (résolution 2025-05-137);

QUE la compagnie Permaligne inc. a effectué les travaux de lignage en mai 2025;

**IL EST RÉSOLU** QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro 1160 au montant 66 449.60\$ plus les taxes applicables à la compagnie Permaligne inc.

### **OCTROT D'UN CONTRAT POUR L'ABAT-POUSSIÈRE**

QUE le directeur adjoint des Travaux publics a demandé des prix pour l'application d'abat-poussière sur nos routes;

QUE la compagnie « Les Aménagements Lamontagne inc.» a présenté la meilleure offre, soit 0,45 \$ le litre;

**IL EST RÉSOLU** QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie le contrat à la compagnie « Les Aménagements Lamontagne inc.» et autorise la commande d'environ 35 000 litres de chlorure de calcium de 35 %.

### **OCTROT D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'ABRASIF**

QUE la Ville de Saint-Antonin a fait un appel d'offres pour la fourniture et la livraison d'abrasif pour le déneigement;

QUE la Ville a reçu deux soumissions conformes et que celle de la compagnie Colas offrait un tarif plus avantageux;

**IL EST RÉSOLU** QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie le contrat pour la fourniture et la livraison d'abrasif au Groupe Colas et commande 5 000 tonnes d'abrasif pour l'automne prochain au taux de 25,50 \$ la tonne livrée.

### **OCTROT D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DU SEL DE VOIRIE**

QUE la Ville de Saint-Antonin a fait un appel d'offres concernant la fourniture et la livraison de sel de voirie;

QUE la Ville a reçu deux soumissions et que celle de la compagnie Selto offrait un tarif plus avantageux;

**IL EST RÉSOLU** QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie le contrat pour la fourniture et la livraison de sel de voirie à la compagnie Selto et commande 400 tonnes pour l'automne prochain au taux de 125 \$ la tonne livrée.

## **URBANISME**

### **ACCEPTATION DE LA CESSION PAR LE PROPRIÉTAIRE DU LOT 6 686 062, NUMÉRO DU LOT CRÉÉ ET CÉDÉ, 6 686 063**

QUE le terrain a une superficie non conforme au règlement de lotissement numéro 312;

QU'UNE dérogation mineure n'aurait pu être autorisée à cause des nouvelles normes qui ne permettent pas de faire une dérogation mineure quand celle-ci implique l'environnement. Dans ce cas-ci, la distance avec la rivière;

QUE la Ville de Saint-Antonin ne payera aucun frais de modification et de notaire pour la correction du lot numéro 6 686 062 ni pour le lot 6 686 063;

QUE les frais de notaire et de modification des lots mentionnés ci-haut seront aux frais de Monsieur Léonard Pelletier et de son arpenteur;

QUE la Ville autorise, sur le lot cédé numéro 6 686 063, une servitude d'usage au propriétaire du lot 6 686 062, ce qui permettra au propriétaire de ce lot de faire un couvert de pelouse ou une entrée privée pavée ou non d'une largeur respectant le règlement de la Ville en vigueur au moment des travaux. De plus, l'entretien de l'aménagement du lot 6 686 063 sera aux frais du propriétaire du lot 6 686 062;

QUE ces modifications vont permettre au propriétaire du lot 6 686 062 d'être conforme pour une construction résidentielle;



**QUE** la Ville s'engage à remettre en état le lot 6 686 063 si elle effectue des travaux. Cependant, la Ville se garde le droit de modifier les aménagements effectués par le propriétaire du lot 6 686 062 s'ils entrent en conflit avec les travaux que la Ville doit effectuer.

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le maire, Monsieur Michel Nadeau, et Monsieur Carlo Brousseau, directeur général adjoint et directeur des travaux publics, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Antonin, le contrat de la cession et la servitude concernant le lot 6 686 063 auprès de Me Sandra Thériault, notaire.

**QUE** ledit lot fait partie de l'emprise de la rue des Samares.

#### **AUTORISATION DE SIGNATURES PRÉ-ENTENTE ET PROTOCOLE D'ENTENTE DU PROJET COMMERCIAL DU 83 RUE PRINCIPALE**

**QUE** la compagnie 9137-0098 QUÉBEC INC. a soumis à la ville un projet de développement commercial au 83 rue Principale à Saint-Antonin;

**QUE** le promoteur a demandé à la ville de faire l'installation d'une station de pompage ainsi que de faire les raccordements nécessaires à son projet, tels que le réseau d'aqueduc et le réseau sanitaire;

**QU'UN** protocole d'entente doit être fait entre le Promoteur et la Ville de Saint-Antonin;

**QU'UNE** entente préalable doit être conclue avec le Promoteur, lequel devra s'engager à rembourser l'ensemble des travaux requis à la Ville de Saint-Antonin pour la réalisation de son projet commercial, et ce, avant que toute dépense ne soit engagée et que les coûts finaux du projet ne soient établis;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le Maire, Monsieur Michel Nadeau et le directeur général adjoint et directeur des Travaux publics, Monsieur Carlo Brousseau, ou en cas d'absence de Monsieur Brousseau, le conseil autorise le directeur du service de l'Urbanisme et de l'environnement, Monsieur Éric Lemieux, à signer, pour et au nom de la ville, la pré-entente ainsi que le protocole d'entente qui suivra pour le projet de développement commercial au 83 rue Principale.

#### **LOISIRS**

##### **PRÊTS D'ÉQUIPEMENTS POUR LA COURSE DE DÉMOLITION**

**QUE** la tenue de la course de démolition qui se tiendra le samedi 12 juillet 2025;

**QUE** pour le bon fonctionnement et pour la sécurité des participants, l'organisation a besoin d'équipements de la Ville dont la rétrocaveuse (pépine) et le chargeur (loader);

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin prête à l'organisation de la course de démolition divers équipements pour la tenue de leur activité;

**QUE** Monsieur Stéphane Bourassa, directeur des Loisirs, soit le répondant des deux organisations dans la gestion des équipements prêtés.

##### **PERMIS DE BOISSON ET DE RÉUNION POUR L'INAUGURATION DU CENTRE SPORTIF**

**QUE** Monsieur Stéphane Bourassa, directeur des Loisirs de la ville de Saint-Antonin, a soumis une demande à la ville afin d'obtenir un permis de réunion permettant la vente et le service de boissons alcoolisées lors de l'inauguration du Centre Sportif situé au 21 rue Pelletier à Saint-Antonin, qui se tiendra le 2 juillet 2025;

**QUE** l'événement se déroulera dans le respect des lois et règlements en vigueur, incluant ceux de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

**QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin estime que cet événement est dans l'intérêt de la communauté et qu'il est opportun d'y autoriser le service d'alcool aux invités et la vente d'alcool dans le cadre d'un permis temporaire de réunion;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'émission d'un permis de réunion incluant la vente et le service de boissons alcoolisées à monsieur Stéphane Bourassa, directeur des Loisirs de la ville de Saint-Antonin, pour l'événement prévu le 2 juillet 2025, au Centre Sportif situé au 21 rue Pelletier à Saint-Antonin, selon les conditions prévues par la Régie des alcools, des courses et des jeux.

##### **AUTORISATION DE PAIEMENT ATELIER GUY ARCHITECTES**

**QUE** la Ville de Saint-Antonin a reçu la facture numéro 2800 de la compagnie Atelier Guy Architectes concernant les travaux effectués en avril 2025 pour la surveillance du chantier de construction du nouveau Centre sportif (architecture, structure mécanique);

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro 2800 au montant de 21 700 \$ plus les taxes applicables à la compagnie Atelier Guy Architectes.

##### **AUTORISATION DE PAIEMENT #10 CENTRE SPORTIF**

**QUE** les travaux effectués en mai 2025 pour la construction du centre sportif;

**QUE** que la firme Atelier Guy architectes a procédé à la recommandation de la demande de paiement # 10 et que notre chargé de projet a approuvées;



**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la Demande de paiement #10 de Construction Marcel Charest et Fils au montant de 469 435,32 \$ incluant la retenue de 10 % et les taxes applicables.

**AUTORISATION DE PAIEMENT RÉALISATION D'UNE ŒUVRE D'ART POUR LE NOUVEAU CENTRE SPORTIF**

**QU'EN** vertu du décret n° 955-96, adopté le 7 août 1996, le gouvernement a redéfini le contenu et le cadre de l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics;

**QUE** la construction du nouveau centre sportif et que la ville est assujettie à cette politique;

QUE l'artiste choisi ainsi que son œuvre doivent rester confidentiels jusqu'au dévoilement;

QUE l'entente signée et que l'œuvre est presque terminée

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro 350, au montant de 48 238,74 \$ plus les taxes applicables à l'artiste choisi.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plusieurs questions ont été posées par différents intervenants.

**LEVÉE DE LA SÉANCE PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN À 20H10.**



Le conseil d'administration du Local des Jeunes souhaite exprimer sa sincère gratitude à toutes les personnes qui ont assisté à l'assemblée générale annuelle. Lors de cette rencontre, nous avons eu l'opportunité de faire un bilan enrichissant de l'année 2024 et d'évoquer les projets passionnants pour 2025. Nous avons également eu le plaisir d'annoncer les lauréats des bourses "Je m'implique dans ma communauté". Félicitations à Éliane Cimon, Kate Gallant, Lily-Rose Caron et Raphaël Gallant pour leurs réalisations remarquables.

Nous tenons également à remercier l'équipe d'animation du Local pour l'organisation réussie du bal des finissants de l'école Lanouette ! Cet événement a été un véritable succès. Bravo à tous les jeunes et bonne continuation dans vos futurs projets !

Voici l'horaire d'ouverture du Local durant l'été : du lundi au vendredi, de 18h à 22h.

Les activités estivales sont désormais disponibles. Pour inscrire vos enfants aux sorties de leur choix, il vous suffit de suivre notre page Facebook !

Restez connectés à notre page Facebook pour toutes les informations concernant nos activités. Nous souhaitons à tous un excellent été !

Merci beaucoup !!!





*Bel été  
à vous!*



**BERNARD GÉNÉREUX**

CÔTE-DU-SUD-RIVIÈRE-DU-  
LOUP-KATASKOMIQ-TÉMISCOUATA

**BERNARDGENEREUX.CA**



**Votre** **gouvernement**

**Québec**



Saviez vous que toutes nouvelles entreprises établies à Saint-Antonin a droit à **6 mois de publicités gratuites** dans le Saint-Antonin en bref?

Et pour les organismes à but non lucratif? C'est simple, c'est **gratuit!**

Pour les entreprises déjà bien établies, les tarifs sont très concurrentiels. Réservez vos places dans le bulletin sans plus tarder en contactant la réception de l'Hôtel de Ville au 418-862-1056 poste 211 ou par courriel à l'adresse [reception@stantonin.ca](mailto:reception@stantonin.ca)

#### PROFITEZ DE CETTE TRIBUNE!

Espace publicitaire disponibles dans le bulletin  
(coût par parution de bulletin)

15\$ format carte d'affaire ou 120\$ pour 12 parutions de ce même format

25\$ ¼ page

50\$ ½ page

100\$ page complète

#### DISTRIBUTION DU BULLETIN

Pour l'automne et l'hiver, les bulletins seront disponibles aux endroits suivants :

Hôtel de Ville

Bibliothèque

L'Épicerie du village

Centre Réjean-Malenfant

Dép 733

Centre communautaire Michel-Desrosier (Cabanon du frigo partagés)

Pharmacie Uniprix

#### INSCRIPTION À L'ENVOI POSTAL

Il est toujours possible de s'inscrire à l'envoi postal du bulletin. Au coût de 25\$, 10 bulletins vous sont transmis par la poste à compter de la date d'inscription. Afin d'avoir accès à ce service, vous pouvez communiquer avec Karine Vincent, agente de développement à la Ville de Saint-Antonin, au 418-862-1056 poste 218 ou par courriel à l'adresse [developpement@stantonin.ca](mailto:developpement@stantonin.ca). Finalement, il est aussi possible de compléter l'inscription en remplissant le coupon ci-bas et en transmettant votre paiement de 25\$ à la Ville à l'adresse suivante : 261, rue principale, Saint-Antonin (Québec), G0L 2J0.

---

Inscription à l'envoi postal du bulletin le Saint-Antonin en Bref

Prénom, nom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Paiement par :  Chèque  Argent comptant Date : \_\_\_\_\_



### URBANISME ET ENVIRONNEMENT



#### Est-ce que ça prend un permis avant l'installation d'une piscine et quelles sont les normes applicables ?

Oui, il est obligatoire d'obtenir un permis auprès du service d'urbanisme avant l'installation d'une piscine. Le gouvernement du Québec a adopté en 2021 un nouveau règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquant à toutes les piscines résidentielles ou bassins extérieurs dont la profondeur atteint plus de 60 cm d'eau. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour s'y conformer en demandant un permis au préalable. Des amendes allant de 500 \$ à 1000 \$ par jour pourraient être données jusqu'à la conformité des installations. Corriger votre installation dès maintenant afin d'éviter un avis d'infraction.

#### Dois-je avoir une clôture pour ma piscine ?

**Piscine creusée ou semi-creusée :** Il est obligatoire d'installer une clôture autour de la piscine.



**Piscine hors terre :** La piscine hors terre dont la paroi fait moins de 1,2 mètre de haut doit être entourée d'une clôture.

**Piscine démontable :** La piscine démontable dont la paroi fait moins de 1,4 mètre de haut doit être entourée d'une clôture.

#### Est-ce que l'accès à ma piscine doit être sécurisé ?

Oui, l'accès à la piscine doit être sécurisé en tout temps comme ce qui suit :

- Les clôtures limitant l'accès à une piscine doivent être d'une hauteur minimale de 1,2 mètre.



- La porte de l'enceinte doit se refermer automatiquement et être munie d'un mécanisme de verrouillage (loquet) fixé à 1,2 m de hauteur dans la partie intérieure de l'enceinte (côté piscine).



Si le loquet est installé à l'extérieur de l'enceinte, celui-ci doit être installé à 1,5 mètre de hauteur minimum.



- La clôture et la porte d'accès doivent empêcher le passage d'un objet sphérique (balle) de 10 cm de diamètre (entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte).



- La clôture et la porte d'accès ne doivent pas être conçues de manière à pouvoir être escaladées facilement.
- Si la clôture est en maille de chaîne, les mailles doivent mesurer 30 mm ou moins. Sinon, des lattes doivent être insérées dans les mailles.
- Une haie ou des arbres ne peuvent pas constituer une clôture.

### **Est-ce que j'ai besoin d'un permis pour modifier l'enceinte, refaire la plateforme ou changer ma piscine ?**

**Oui**, il est important pour le service d'urbanisme de s'assurer qu'une fois les travaux réalisés que ceux-ci respectent le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles et les nouvelles normes applicables. Ainsi, il est important de vérifier avec le service d'urbanisme si un permis est nécessaire AVANT de débuter des travaux de modifications.



### Est-ce que c'est conforme d'installer un CONTENEUR OU BOITE DE CAMION sur son terrain ?

Les conteneurs désaffectés utilisés comme bâtiments accessoires sont autorisés uniquement en complémentarité aux usages principaux suivants :

- Commerces et industries (situés dans les zones industrielles);
- Public (à des fins d'entreposage municipal ainsi que pour le site d'entraînement du service incendie seulement);
- Exploitation acéricole;
- Exploitation forestière;
- Exploitation agricole.



De plus, certaines conditions sont applicables en vertu de l'article 7.3.6. du Règlement de zonage (**permis requis avant l'installation**).

#### **L'usage de boîte de camion ou véhicule désaffecté EST PROHIBÉ sur tout le territoire.**

Si vous avez ce type d'usage non conforme sur votre terrain, veuillez donc remédier rapidement à cette problématique pour éviter la réception d'un avis d'infraction.

Des tournées d'inspection sont faites régulièrement afin d'améliorer la qualité visuelle de notre territoire.



### Pour nous rejoindre et éviter les attentes :

#### **1) Faire une demande de permis en ligne par le biais de notre site Web :**

Visiter <http://ville.saintantonin.qc.ca/> et sélectionner sur la page d'accueil : « **Demande de permis** ».

#### **2) Vous pouvez obtenir un rendez-vous via le calendrier en ligne :**

Pour discuter d'un projet ou pour déposer vos documents en lien avec une demande de permis, veuillez faire les mêmes étapes ci-haut mentionnées, puis sélectionner « **Réservation en ligne** ».



**pour une rencontre avec l'inspecteur municipal ».** Puis, vous choisissez votre plage horaire de disponibilité.

**3) Par téléphone :**

Appeler au **418 862-1056, poste 216 (Service d'urbanisme)** et veuillez laisser vos coordonnées ainsi que le but de votre appel afin que nous puissions vous rejoindre par la suite.

**4) Par courriel :**

Transmettre vos documents à [urbanisme@stantonin.ca](mailto:urbanisme@stantonin.ca) en fournissant vos plans détaillés (plan d'implantation et plan de construction) et en indiquant les marges avec les voisins. Soumettre également toutes autres informations pertinentes pour la compréhension de votre projet.

**5) Au bureau municipal (AVEC RENDEZ-VOUS AU PRÉALABLE).**

### **Comment puis-je faire un signalement d'un acte répréhensible en lien avec l'environnement ou l'urbanisme ?**

Vous devez utiliser le \*NOUVEAU FORMULAIRE DE PLAINE\* disponible au bureau municipal ou par courriel à l'adresse : [reception@stantonin.ca](mailto:reception@stantonin.ca) pour signaler un méfait menaçant la qualité de l'environnement, la protection des bandes riveraines ou toute activité non conforme en lien avec les règlements d'urbanisme. Vous pouvez signaler des travaux sans permis également ou toute nouvelle installation douteuse.

Les plaintes verbales et les plaintes anonymes ne seront pas recevables par le service d'urbanisme. Dorénavant, seules les plaintes écrites dûment signées et datées seront recevables en utilisant le formulaire prévu à cette fin.

De plus, toute plainte est traitée de matière confidentielle et la source n'est jamais révélée. Cependant, si la Ville doit se rendre à la Cour Municipale, le plaignant peut être appelé comme témoin.

Merci de votre bonne collaboration afin d'améliorer la qualité de notre milieu de vie et du respect des règlements en vigueur !



### Est-ce que j'ai besoin d'un permis avant de procéder au démantèlement d'une piscine ou travaux de démolition ?

La réponse est OUI, en tout temps, le permis est requis ! Ainsi, si vous exécutez des travaux d'enlèvement de piscine sans permis, vous ne serez pas admissible au remboursement de la taxe d'eau de piscine qui a été facturée sur votre compte de taxes municipales pour les immeubles desservis par le réseau d'aqueduc, et ce, même si la piscine a été enlevée depuis plusieurs années.

Aussi, en demandant un permis pour l'enlèvement d'une piscine ou autres travaux de démolition, il y aura une réévaluation de votre propriété. En conséquence, le fait d'exécuter des travaux de démolition sans permis, cela implique que vous payez des taxes foncières municipales et scolaires sur des bâtiments démolis, et peut-être même, des taxes de services aussi. Alors, soyez vigilants et faites vos demandes de permis en bonne et due forme, c'est payant !

Quelles sont les conséquences, si j'exécute des travaux sans permis et/ou non déclarés au permis ?

Informez-vous auprès du service d'urbanisme pour savoir si vos travaux projetés sont assujettis à l'émission d'un permis. En complément, vous pouvez consulter la liste des travaux nécessitant un permis laquelle a été transmise avec votre compte de taxes 2025. Aussi, il est important de déclarer TOUS les travaux à réaliser lorsque vous faites votre demande de permis. Si à la suite de l'émission du permis, vous exécutez d'autres travaux que vous n'avez pas signifiés initialement au service d'urbanisme, votre permis sera considéré comme non valide. Ainsi, lorsque vous entrez dans des projets de construction et/ou de rénovation, il est très important de dire la vérité afin d'éviter de vous retrouver en infraction par rapport aux règlements d'urbanisme applicables et aux règlements provinciaux.

Dans certains cas, par peur de voir leurs taxes montées, certains contribuables ne déclarent qu'une partie des travaux à exécuter. Comme l'évaluateur doit procéder à l'évaluation des travaux effectués, vous allez devoir assumer l'augmentation de l'évaluation foncière tôt ou tard.

De plus, ne vous surprenez pas de recevoir un avis d'infraction ou avis de démolition du service d'urbanisme pour des travaux non déclarés et/ou des travaux non conformes aux règlements en vigueur. Dans ce cas, vous contrevenez aux règles et vous aurez l'obligation de corriger les problématiques dans un court délai.

Si les travaux ne sont pas exécutés dans le délai prescrit, vous vous exposez ainsi à des procédures judiciaires prévues dans les Lois et dans nos réglementations en vigueur. Ces types de dossiers sont soumis à la cour municipale, et cela coûte, finalement, beaucoup plus cher aux contribuables. Il est donc important d'exécuter les correctifs rapidement afin d'éviter toute sanction applicable.

En terminant, rappelez-vous de bien faire vos déclarations de travaux et de soumettre vos croquis d'implantation illustrant les bonnes informations quant aux travaux à réaliser. N'oubliez pas qu'il est obligatoire d'afficher votre permis AVANT de débuter les travaux sous peine d'avoir d'avis d'infraction. Passez le message à vos amis !

# AVIS IMPORTANT SERVICE DE COLLECTE

Saint-  
Antonin



Prendre note qu'à partir du 18 mai 2025 les bacs peinturés et endommagés ne seront plus acceptés et ne seront plus ramassée lors des collectes

**POUR COMMANDER DES BACS DE  
REEMPLACEMENT, VUEILLEZ CONTACTER  
LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL-DE-VILLE AU  
(418) 862-1056 POSTE 210**

**QUESTIONS GÉNÉRALES**  
**(581) 743-2227**



Saint-  
Antonin

## CAMP DE JOUR ACCOMPAGNATEUR SPÉCIALISÉ ADULTE 18 ANS ET PLUS

### PROFIL

Expérience ou études auprès de personnes à besoins particuliers  
Bienveillance, fiabilité, facilité d'adaptation et de collaboration  
Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

### AVANTAGES

Travailler du lundi au vendredi de jour et avoir tes week-ends  
Profiter du soleil et te garder en forme  
Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants  
Avoir un nom original pour l'été  
Avoir une expérience enrichissante dans ton domaine



### SALAIRE À DÉTERMINER SELON EXPÉRIENCE

**MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS**  
**loisirs@stantonin.ca**  
**STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS**  
**sbourassa@stantonin.ca**



# SUPER DÉMOLITION SAINT-ANTONIN

## TRANSPORT RDL



### PLACE BERGER



## Le 12 juillet 2025 à 13h

\* 20\$ par personne

\* gratuit pour les 12 ans et moins

PARTICIPANTS: 100\$ (entrée incluse)

INSCRIPTION WEB: [www.evenementsmotorises.com](http://www.evenementsmotorises.com)

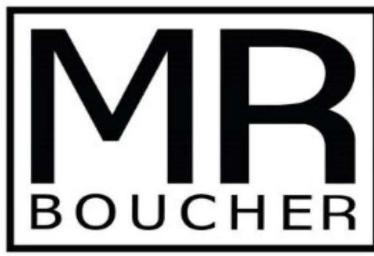
*Remis au 13 juillet 2025 en cas de pluie*



Foresterie DMW

Coupe forestière  
Débrousaillage

Yanick St-Pierre  
Propriétaire  
418 551-8520  
Saint-Antonin  
[foresteriedmw@gmail.com](mailto:foresteriedmw@gmail.com)



POUR INFORMATIONS: Stéphane Bourassa: 418 862-1056 #220

## Visite de prévention 2025

Encore une fois cette année nous débutons nos visites de prévention résidentielle. Les pompiers feront la visite de vos domiciles pour s'assurer du fonctionnement de vos avertisseur de fumée, par le fait même ils vérifieront aussi les extincteurs et les panneaux électriques de votre résidence. Pour ceux qui ont du chauffage au bois ou de tout autre type de combustion : propane, granule, chauffage à l'huile, vous devez posséder un détecteur de monoxyde de carbone.

Les visites s'échelonneront de juin à novembre.

Vous avez des questions concernant la prévention incendie ? Les pompiers pourront vous répondre, ou un préventionniste communiquera avec vous.

## Feux extérieurs

Avant de faire un feu à l'extérieur, assurez-vous de respecter les règles d'un feu à ciel ouvert. Si vous utilisez un foyer extérieur, vérifiez que l'installation est conforme.

### Feux à ciel ouvert

Un feu à ciel ouvert est un feu brûlant librement comme un feu de camp à même le sol.

Avant d'allumer un feu à ciel ouvert, vérifiez d'abord auprès de votre municipalité si les feux à ciel ouvert sont permis dans votre secteur. Vérifiez également les restrictions en vigueur de la SOPFEU. S'il n'y a pas de restriction dans votre municipalité, suivez les consignes suivantes :

- Préparez un endroit dégagé sur un sol minéral, sans matières combustibles (feuilles, herbes ou autre).
- Assurez-vous d'avoir accès à une source d'eau (ex. : seau d'eau, boyau d'arrosage) en tout temps pour éteindre le feu.
- Éloignez toutes les bouteilles de gaz propane et autres combustibles.
- Allumez un feu d'une dimension maximale de 1 m sur 1 m.
- Surveillez le feu en tout temps et ayez toujours de l'eau à proximité.
- Éteignez le feu en arrosant abondamment et en mélangeant les braises.
- Avant de quitter les lieux, vérifiez qu'il n'y a aucune source de chaleur en touchant les cendres.

## Foyers extérieurs

Si vous avez un foyer extérieur réglementaire, vous pouvez faire un feu, même si des restrictions de la SOPFEU sont en vigueur dans votre municipalité.

Pour être réglementaire, votre foyer extérieur doit être installé sur une surface non combustible (gravier, terre battue) ET être muni d'un pare-étincelles dont les ouvertures sont d'une dimension maximale de 1 cm.

Toutefois, renseignez-vous sur la réglementation de votre municipalité pour connaître le genre de foyer que vous pouvez utiliser (en pierre, en brique ou en métal résistant à la chaleur).

En respectant ces consignes, vous aurez la certitude d'être en règle et de limiter les risques.

Pour tout questionnement concernant la réglementation sur les feux extérieurs,  
Appelez votre service de sécurité incendie au :

**418-862-1056 # 224**

PRUDENCE ET BON ÉTÉ !

Yvan Rossignol  
Directeur du Service Incendie  
(418) 862-1056 poste 224



## Quelle est la mission de l'écocentre?



**PROLONGER** la durée de vie utile des objets et matières, en favorisant le réemploi des matériaux



**RÉDUIRE** le volume de déchets envoyés à la poubelle, en détournant les matériaux de l'enfouissement



### RECYCLAGE

l'écocentre envoie les matières à des recycleurs ou partenaires qui vont les valoriser.



### RÉEMPLOI

Et permet d'acheter à petit prix des meubles et matériaux déposés par la communauté.

## LES BONNES PRATIQUES

- ⚠ Bien identifier les contenants des produits liquides
- ⚠ Trier et séparer les matières avant votre visite

Pour tout savoir sur les écocentres, visitez le [co-eco.org](http://co-eco.org), ou scannez ici :



**Nous sommes fiers d'offrir aux nouveaux entrepreneurs qui s'installent à Saint-Antonin 6 mois de parution de leur carte d'affaire dans le Saint-Antonin en bref, gratuitement.**

**Contactez nous à [communications@saint-antonin.ca](mailto:communications@saint-antonin.ca) pour en profiter !**



# Saint-Antonin

UNE VILLE FIÈRE  
DE SES  
ENTREPRENEURS

## Lave-auto

### Saint-Antonin

Bénéficiez d'un lave-auto sans contact  
Heures d'ouverture 6h à 23h / 7 jours sur 7

Un lavage régulier évite  
la rouille causée par  
le calcium et l'humidité

80, rue Principale, Saint-Antonin (voisin du Tim Hortons)



## PROTAILLE Y.MICHAUD

Taille de haies et arbustes  
Commercial et résidentiel

Yanik Michaud | 418-943-3872  
[protailleymichaud@outlook.com](mailto:protailleymichaud@outlook.com) |



**Hygiène et  
Soins des pieds**

**Patricia Morin,**  
Membre de l'ANQ

Service à domicile

Pour prendre rendez-vous  
**418-862-5013**



## LES EXCAVATIONS RÉAL BOSSÉ INC.

Gilbert Bossé, propriétaire

LOCATION DE MACHINERIE-FOSSE SEPTIQUE  
CHAMPS D'ÉPURATION•PLAN ET DEVIS POUR CHAMP  
D'ÉPURATION ET DE SOL-TERRAIN JAUNE & NOIRE  
GRAVIER 0-3/4-DÉNEIGEMENT

1030, Route 185-Saint-Antonin-G0L 2J0  
Tél: 418 863-6842 • Cell.: 418 868-9166 • Fax: 418 863-5313

**GARAGA®**



Pour votre porte de garage, faites affaires avec les vrais experts !



VENTE- INSTALLATION  
RÉPARATION  
939, chemin Rivière-Verte,  
St-Antonin  
(418) 605-9019  
[portemulty.com](http://portemulty.com)  
RBQ: 5685-7444-01



**CONSTRUCTION  
Z. A. M.<sup>inc.</sup>  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

**Tél.: 418 714-5001**

**Propriétaire : Marco Chouinard**  
[construction-z-a-m@hotmail.com](mailto:construction-z-a-m@hotmail.com)  
51, du Couvent • Saint-Antonin  
(Québec) G0L 2J0  
RBQ: 5613-7680-01

**Constructions neuves  
Rénovation intérieure  
et extérieure, toiture  
Plancher à l'époxy  
Fondation  
Polissage de béton  
Dalle de béton  
Vente de portes & fenêtres**

**Système intérieur  
Divisions métalliques  
Pose de gypse  
Tirage de joints  
Plafonds suspendus**

# L'Autre-Toit du KRTB

Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants.



Nous sommes là pour vous  
24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

**418 854-7160**

S.O.S. Violence conjugale

**1 800 363-9010**



LES VIANDES DU MARCHAND INC.  
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE

941, CHEMIN RIVIÈRE-Verte  
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0  
418-867-1721  
[INFO@VIANDESDEUMARCHAND.COM](mailto:INFO@VIANDESDEUMARCHAND.COM)  
[LESVIANDESDEUMARCHAND.COM](http://LESVIANDESDEUMARCHAND.COM)



• AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •



**RAY RÉFRIGÉRATION**  
CLIMATISATION

194, rue du Carrefour  
St-Antonin (Qc) G0L 2J0  
Fax: 418 867-4403  
Jean-Guy Thériault, prop.  
418 868-9393



Certifié -30C  
en mode chauffage

RBQ.: 2155-0090-60

les experts à votre service

**rayrefrigeration@bellnet.ca**  
**SERVICE 24 HEURES**  
**418 862-6346**

**TAMISAGE RIVIÈRE-DU LOUP**

1166, rang 1  
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Jocelyn Rossignol  
[tamisagerdl@hotmail.ca](mailto:tamisagerdl@hotmail.ca)

Tél.: 418 862-2325  
Fax: 418 862-1890  
RBQ: 5596-0967-01

**L'IMPRESSION IMPRIMERIE**

DÉJÀ 37 ANS  
QUE NOUS SOMMES LÀ  
Avec... VOUS  
Pour... VOUS

À votre service depuis 1987

445, rue Lafontaine Rivière-du-Loup / T.418.862.4348  
[communication@imprimerielimpression.ca](mailto:communication@imprimerielimpression.ca)

**LES CONSTRUCTIONS  
Guy Sénéchal**  
Inc.

Rénovation  
Résidentiel  
Commercial  
Fondation  
Soulèvement de bâtiment

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**  
info@constructionguysenechal.com  
Licence RBQ:5602-6818-01

**Tél.: 418-867-3892**  
**Cell.: 418-714-8019**

**Ramonage de cheminées  
Frédéric Pilote**

Cell. : 418 894-8608  
Bur. : 418 860-2100  
[ramonage.fp@hotmail.com](mailto:ramonage.fp@hotmail.com)

Ramonage / Inspection  
Installation / Réparation  
Déneigement de toitures  
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0



# Soyez préparé avant de partir en voyage

Faites confiance à notre équipe de pharmaciens et d'infirmières pour faire votre évaluation de vaccination en vue de votre prochain voyage.\*

\* Des frais peuvent s'appliquer.



**Didier Rioux et Karine Laroche**  
Pharmaciens-propriétaires affiliés à **uniprix**  
78a, rue Principale, Saint-Antonin  
418 605-1545

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

**ENTRETIEN DG**  
PELouse NETTOYAGE TAILLE DE HAIES

**ESTIMATION GRATUITE**

Prop: David Guillemette  
**418 551-9662**

- TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- RAMASSAGE DES FEUILLES
- SERVICE DE ROTOCULTEUR
- TONTE DE PELOUSES
- BALAI MÉCANIQUE
- ÉLAGAGE
- ET PLUS ENCORE!

## Cambium ébénisterie d'art

Urnes funéraires en bois  
Projet sur mesure

Alexandre Sicotte  
Artiste ébéniste  
438-530-2750

414-B Chemin Lavoie, Saint-Antonin  
cambiumebenisteriedart.ca  
cambiumebenisteriedart@gmail.com

Entre le cœur et l'écorce

## NOUVEAU UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE À RIVIÈRE-DU-Loup

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- ✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- ✓ échanger de la marchandise achetée en ligne

Lieu: 310 rue Saint-Pierre,  
Rivière-du-Loup  
(Stationnement de la MRC de  
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence

*Savannah Coiffure*  
Marie-France Rioux  
Conseillère Indépendante  
Maquillage - Épilation sourcils  
825, 1<sup>er</sup> Rang  
Saint-Antonin, G0L 2J0  
Cell. 418-860-0971  
savannahcoiffure@outlook.com  
<http://MarieFranceRioux.arbonne.com>

**MAISON FUNÉRAIRE**  
*Marc-André Rioux Ltée*

C.P. 934  
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup  
[info@m-a-rioux.qc.ca](mailto:info@m-a-rioux.qc.ca)  
[www.m-a-rioux.qc.ca](http://www.m-a-rioux.qc.ca)

Succursale  
**3, rue Jean, Saint-Antonin**  
418-862-2668  
418-867-4493

**AVEC VOUS,  
PRÈS DE VOUS**

**AMÉLIE DIONNE**  
DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-Loup-TÉMISCOUATA  
(INCLUANT LES BASQUES)  
ADJOINTE GOUVERNEMENTALE  
DE LA MINISTRE DU TOURISME

418 868-0822  
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, btr. 105  
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6  
[amelie.dionne.rdtl@assnat.qc.ca](mailto:amelie.dionne.rdtl@assnat.qc.ca)

ASSÉNÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC

**Les Verres B. Ouellet**

ACCREDITÉ POUR TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Cell.: 418 894-4057  
Bur.: 418 868-1803

Bernard Ouellet, propriétaire

INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE  
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

**PLOMBERIE PASCAL DUMAIS**  
(Anciennement Plomberie Georges Roy)

Saint-Antonin 418 862.9593  
Saint-Philippe 418 498.3071

**PLOMBERIE COMMERCIAL CHAUFFAGE** AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL  
RÉSIDENTIEL TRAITEMENT D'EAU SERVICE URGENCE 24H  
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL ASPIRATEUR CENTRAL  
**PLANCHER RADIANT** SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)  
plomberiepascalduMais.com

**Eucalyptus**  
Ateliers d'Arts Plastiques  
Offerts à St-Antonin, QC  
Groupe enfants et groupe adultes  
slalancette2013@gmail.com  
Téléphone: 418 867-2216

Sylvie Lalancette

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi sur FB: [facebook.com/AtelierEucalyptus](https://www.facebook.com/AtelierEucalyptus)

Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant

DÉPÔT DE VÊTEMENTS pour collecte  
FRIPERIE ANGÉLIQUE au 735-J Chemin Rivière-Verte

**Nettoyeur Couturière Plus**

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville  
Rivière-du-Loup, Qc G5R 4Y1  
**418 862-0606**

Couture  
- Altérations, réparations  
- Bas de pantalons \*Service rapide  
- Ajustements de vêtements

Nettoyage  
- Habits / Robes de soirée  
- Robes de mariée  
- Cuir / suède avec imperméabilisant  
- Stores / Douillettes  
- Rideaux et valances  
- Nettoyage à sec et buanderie \*Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

**EMBELLISSEMENT RIVIÈRE-DU-LOUP**  
Licence RBQ : 2412-6245-07  
**418 862 0203**

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par fardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3  
**Tél. : 418 862-0203**  
[www.embellissement-riviere-du-loup.com](http://www.embellissement-riviere-du-loup.com) • Courriel : [info@embel-rl.com](mailto:info@embel-rl.com)

**GARAGE M. Fournier inc.**

**Pascal Lévesque**  
Propriétaire

**Garage M. Fournier Inc.**  
828, ch. Rivière-Verte  
Saint-Antonin, Qc G0L 2J0  
**Tél. : 418 862-7328**

NAPA AUTOCARE

**RESTO GRAND ARRÊT SAINT-ANTONIN**  
Dépanneur Couche-Tard

**Couche-Tard**

960, route 185  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Téléphone : 418.862.8108  
Télécopieur : 418.867.8182

**Marie-Josée St-Pierre, gérante du dépanneur**  
**Marc Beaudoin, gérant du restaurant**

**IRVING**

## SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

CENTRE RÉJEAN-MALENFANT  
305, rue Principale

CENTRE C. MICHEL-DESROSIERS  
712, Chemin R-Verte

GYMNASE ÉCOLE LANOUETTE  
18, rue du Couvent

CENTRE SPORTIF DESJARDINS  
21, rue Pelletier

Pour réservation, contactez Mélissa Boucher,  
418-862-1056 # 210

## IMPORTANT



## RÉPERTOIRE MUNICIPAL (418) 862-1056

**Maire**, Michel Nadeau #215

**Directrice générale**, Nancy Dubé #213

dg@stantonin.ca

**Directeur général adjoint et Directeur des travaux publics**, Carlo Brousseau #221

cbrousseau@stantonin.ca

**Directeur adjoint des Travaux publics**, François Viel #242

fviel@stantonin.ca

**Trésorière et greffière adjointe**, Chantal Bouchard #212

finances@stantonin.ca

**Directrice des Ressources Humaines et des Communications**, Gabrielle Thibault #234

communications@stantonin.ca

**Directrice du Développement et des Relations avec le Milieu**, Karine Vincent #218

développement@stantonin.ca

**Coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire**, Marie-Soleil Joyal #226

msjoyal@stantonin.ca

**Directeur du service des loisirs**, Stéphane Bourassa #220

sbourassa@stantonin.ca

**Coordonnatrice aux loisirs**, Maude Boucher #217

loisirs@stantonin.ca

**Responsable de la Bibliothèque**, Sylvie Ratté #225

biblio@stantonin.ca

**Directeur de l'urbanisme**, Éric Lemieux #219

elemieux@stantonin.ca

**Inspectrices en bâtiment**, Yolaine Lebel #216 et Chloé Pelletier #223

urbanisme@stantonin.ca

**Directeur du service incendie**, Yvan Rossignol #224

yrossignol@stantonin.ca

**Secrétaire à la perception**, Mélissa Boucher #210

reception@stantonin.ca

**Secrétaire au greffe**, Caroline Pinguet #211

greffe@stantonin.ca



Saint-  
Antonin